
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 septembre 2016 à 19 h 05
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Monsieur Richard CELZI, conseiller du district de Tétéraultville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Jacques SAVARD, directeur d'arrondissement
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Monsieur Denys CYR, directeur de la Direction des services administratifs
Monsieur Réjean BOISVERT, chef de division aménagement urbain et services aux entreprises
Monsieur Marc DUSSAULT, chef de division, travaux publics
Monsieur Magella RIOUX, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, analyste de dossiers
Madame Diane MONGEAU, secrétaire recherchiste

ET

Martial Mallette, commandant du poste de quartier 23

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 72 citoyen(ne)s.

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 19.

CA16 27 0357

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de questions des citoyens sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Jean Lapointe Le citoyen déplore l'absence d'investissements en horticulture au sein du Programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2019, et ce, notamment au parc de la Promenade-Bellerive.

Messieurs Réal Ménard et Marc Dussault ainsi que Madame Laurence Lavigne Lalonde répondent au citoyen.

François Gagnon Le citoyen se présente à titre de membre du conseil d'administration du Service des loisirs Saint-Clément. Il remercie le conseil d'arrondissement pour les investissements prévus au parc Saint-Clément et demande des précisions sur ceux-ci.

Messieurs Réal Ménard et Denys Cyr répondent au citoyen.

CA16 27 0358

Approuver et transmettre au comité exécutif le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI), exercices 2017, 2018 et 2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

D'approuver la liste des projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2017, 2018 et 2019 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;

D'approuver le texte « Les faits saillants des investissements prévus pour 2017 » qui accompagnera le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et sera inclus au Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1162775003

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question des membres du conseil.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard, déclare la séance levée à 19 h 36.

70.02

Réal MÉNARD
maire d'arrondissement

Magella RIOUX
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2016.